

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 42 (1950)
Heft: 8

Artikel: L'éducation ouvrière en France
Autor: Vidalene, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384670>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il prévoit un institut de petite dimension groupant une dizaine de chercheurs, subventionné par les cantons romands et par la Confédération. Dans un article plus étendu de *Médecine et Hygiène* du 1^{er} mai, il revient sur son projet, qui semble déjà avoir été étudié d'une manière approfondie.

L'Institut romand de recherche scientifique deviendrait un centre de recherche commun aux quatre universités romandes. Les chercheurs qu'il abriterait seraient constitués en équipe sous l'égide d'un chef chargé non pas de diriger, mais de coordonner les travaux. L'institut s'élèverait à la campagne, « aussi près que possible du lieu géométrique entre les universités participantes ». Coût d'établissement: 4 millions; budget annuel: 800 000 fr.

En tout état de cause, le projet exposé par M. Tavel et l'initiative de la Société helvétique des sciences naturelles sont deux manifestations significatives d'une préoccupation qui, partie des milieux scientifiques, finira par gagner une partie importante de notre population. Un problème est désormais posé qu'on ne peut plus esquiver. Il faudra consentir à quelques sacrifices en faveur de la recherche scientifique. Mais quelques millions supplémentaires pour un tel but, est-ce vraiment une difficulté pour un pays dont le budget s'élève à plus d'un milliard? Quelques millions qui ne resteront du reste pas improductifs et qui peuvent même, les circonstances aidant, se trouver avantageusement placés. Mais si les raisons économiques de l'aide à la recherche scientifique sont fortes, elles ne sont pas les seules. Notre peuple, qui a toujours prêté une oreille attentive aux initiatives culturelles ne refusera pas à nos savants les moyens de collaborer à l'œuvre scientifique immense qui s'élabore sous nos yeux et d'où finira par sortir un monde meilleur.

L'éducation ouvrière en France

Par Georges Vidalenc

I. Ce qu'est le Centre d'éducation ouvrière

Comme elle a un service juridique et un service économique, la C. G. T.-F. O. a un *service éducatif* pour bien montrer l'intérêt qu'elle prend à l'éducation des travailleurs: éducation générale comme professionnelle et syndicale.

Dans le cadre de l'organisation confédérale, c'est le C. E. O. qui a la tâche de mener à bien cette éducation et suivant les traditions d'indépendance du syndicalisme, pour former des esprits libres capables de réflexion personnelle, capables de comprendre les problèmes complexes de la vie économique et sociale de notre temps, capables d'y assumer des responsabilités.

C'est donc un travail mené par des syndiqués et pour des syndiqués.

L'activité du C. E. O. se manifeste notamment:

1. Par des cours professés à Paris (culture générale et syndicale). (Voir le programme ci-joint pour l'année 1949/1950.)

2. Par des cours professés en province, par des collèges du travail ou centres d'études créés par les unions locales ou départementales, auxquels il fournit des éléments de travail (schémas de cours et bibliographies par exemple).

3. Par des cours spéciaux pour la formation des délégués d'entreprise ou aux délégués du personnel, et consacrés aux problèmes pratiques qu'ils ont à résoudre.

4. Par des cours par correspondance à l'usage de ceux que l'éloignement ou leur horaire de travail empêche de suivre les cours oraux.

5. Par l'organisation d'une bibliothèque orientée spécialement vers les questions qui intéressent le monde du travail (économie politique, droit ouvrier, problèmes politiques et sociaux, histoire contemporaine, etc. ...).

6. Par la participation à des décades d'études à l'usage des militants et responsables de fédérations ou de régions (1948/1949: mineurs, métallurgistes, région parisienne). Pour 1949/1950: neuf décades sont prévues dont la deuxième est actuellement en cours.

7. Par sa collaboration aux centres d'études syndicales organisées par certaines unions ou syndicats de la région parisienne (dockers, Boulogne, Levallois, Asnières).

8. Par sa participation à diverses écoles de service social où certains de ses professeurs ont la charge d'enseigner certains aspects de l'organisation syndicale ou de la vie ouvrière.

9. Par l'aide qu'il apporte à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du mouvement ouvrier et du syndicalisme (étudiants, assistantes sociales, éducateurs, militants) et à la disposition desquels il met sa bibliothèque et ses archives.

10. Par les liaisons avec les centrales ouvrières étrangères qui ont des services éducatifs et travaillent dans le même esprit que nous, avec le même respect de l'homme et des principes démocratiques: Belgique, Grande-Bretagne, Suisse, Suède, Etats-Unis.

Nous organisons en particulier des semaines ou quinzaines d'études internationales pendant l'été, pour l'étude des problèmes ouvriers dans deux pays ou la position du syndicalisme devant certains problèmes nouveaux: par exemple, en 1949, deux écoles d'été franco-britanniques et une franco-belge avec les programmes suivants: plein emploi, sécurité sociale, nationalisation, chômage, co-gestion des entreprises, éducation ouvrière, utilisation des loisirs; vie internationale, problèmes de l'union française, problème allemand, mouvement ouvrier international.

II. Comment nous comprenons l'éducation ouvrière

C'est en 1932 que la C. G. T. créa son Centre d'éducation ouvrière qui s'affirma vite comme une œuvre de qualité bien adaptée aux besoins du monde du travail. La guerre et l'occupation devaient interrompre son activité, mais dès la libération de Paris, avant même la signature de l'armistice, le centre reprenait vie.

La scission syndicale de 1947 donna naissance à la C. G. T.-F. O. et celle-ci, fidèle à l'action traditionnelle du syndicalisme français, tint, malgré les lourdes tâches qu'elle avait à assumer et les obstacles de toute nature qu'elle rencontrait, à créer immédiatement son service éducatif : le Centre d'éducation ouvrière.

L'entreprise se heurtait à maintes difficultés. Il s'agissait d'atteindre tous les travailleurs, instruits ou non, ouvriers qualifiés ou manœuvres, hommes, femmes et adolescents, et de donner à tous « la science de leur malheur », conscience du déni de justice qui les maintenait dans une situation infériorisée, conscience de leurs droits et aussi de leurs devoirs, pour leur permettre de jouer leur rôle dans le mouvement syndical et dans la vie du pays.

En raison de la diversité des niveaux et des besoins, il fallut envisager plusieurs séries de cours :

1. Des cours de base à l'usage de ceux qui, sous la pression des nécessités économiques, avaient dû quitter trop tôt l'école pour l'atelier ou le bureau, le chantier ou le magasin : français essentiellement, mathématiques appliquées aux métiers, comptabilité élémentaire, etc. On ne saurait trop insister, notamment, sur la nécessité de cet enseignement du français, condition de toute culture ultérieure. Rien ne sert, en effet, d'aborder l'étude de l'économie politique et du droit ouvrier si l'auditoire, mal informé du sens des mots, ne peut comprendre ce dont il est question. En apprenant à manier sa langue, l'ouvrier acquiert le premier élément de sa libération. Il pourra, par la suite, travailler seul, lire avec profit, exprimer clairement sa pensée, sans vulgarité et sans outrance, et se débarrassera de ce complexe d'infériorité qui le paralysait souvent dans les discussions avec les pouvoirs publics ou les représentants du patronat.

2. Des cours de formation, centrés sur les besoins essentiels du monde du travail et qui peuvent être poussés plus ou moins loin, suivant le niveau et la bonne volonté des auditoires, et qui comprenaient : économie politique, problème des nationalisations, droit ouvrier, sécurité sociale, histoire du syndicalisme, organisation scientifique du travail, évolution des techniques, vie économique de la France et du monde, hygiène du travail, histoire contemporaine, etc.

Programme qui n'est pas limitatif et qui n'a rien d'impératif, qui peut être modifié chaque année suivant les possibilités et les désirs

de l'établissement auquel les auditeurs sont appelés eux-mêmes à collaborer.

Une série de cours-types fonctionne à Paris. Mais chaque union locale, chaque union départementale est invitée à constituer un collège du travail fonctionnant dans le même esprit, sous le contrôle des organisations syndicales et auquel le Centre d'éducation ouvrière peut fournir des suggestions, des renseignements, des matériaux de travail et des schémas de cours comme documents à utiliser et non point comme des catéchismes à répéter.

Le but poursuivi est donc de donner une information aussi complète et exacte que possible sur les problèmes qui intéressent les travailleurs et d'aider en même temps à la formation de l'esprit critique, car il s'agit non de propagande, mais de véritable éducation. On essaie d'émanciper l'homme et non de développer le culte du moi, de lui donner la compréhension de son temps, sans rechercher l'actualité immédiate et sensationnelle. Plutôt que l'accumulation des connaissances, on recherche l'effort personnel, la réflexion; on y apprend à apprendre.

L'œuvre est de création confédérale; elle s'adresse aux syndiqués et ne fait appel qu'aux syndiqués, qu'elle trouve d'ailleurs en grand nombre parmi les militants responsables et dans les fédérations de l'enseignement, des fonctionnaires et des techniciens. On voit tout de suite combien cette entreprise se différencie des anciennes universités populaires. Il n'est plus question « d'aller au peuple », mais de rester à son rang dans le syndicat; il ne s'agit plus de donner quelques aperçus de la culture bourgeoise traditionnelle, mais d'enseigner de façon sérieuse ce que le monde du travail a particulièrement besoin de connaître et qu'on ne lui enseigne pas ailleurs.

Une telle action ne peut évidemment être menée que dans un esprit de camaraderie. Il faut donc provoquer un travail d'équipe, amener chaque assistant à une collaboration consentie, créer des classes actives où des camarades diversement informés mettent en commun ce qu'ils ont appris dans les livres ou dans la vie, au cours de voyages ou dans l'exercice d'un métier: échange d'idées et d'expériences profitable à tous et dont la valeur a été reconnue par tous ceux qui ont participé à cet enseignement.

On ne songe nullement à former des encyclopédistes ou des érudits, encore moins des dilettantes. Si le C. E. O. ne rejette pas en bloc toute la culture bourgeoise, du moins se réserva-t-il le droit de choisir et de présenter aux ouvriers qui lui font confiance, les problèmes qui lui semblent particulièrement importants et les interprétations qu'il juge les mieux fondées. Il ne prétend pas à une impossible neutralité et se refuse à se placer « au-dessus de la mêlée », mais au contraire il prend place dans la foule des travailleurs conscients de la justice de leur cause et désireux de travailler à leur affranchissement.

Mais on se garde, au C. E. O., des affirmations sans preuve, des solutions faciles, des slogans à la mode, pour se rappeler sans cesse que tout enseignement est une œuvre de longue haleine, qu'il ne se donne pas seulement à l'école, qu'il y faut persévérance et réflexion et qu'on a d'ailleurs toujours à apprendre.

Rien de rigide dans les plans d'étude, rien d'absolu dans le choix des sujets et des livres, aucun conformisme, aucun respect d'une vérité officielle, mais un constant effort pour aller aux meilleures sources et choisir avec discernement. Des erreurs sont toujours possibles, mais on s'efforce de les corriger par des comparaisons et des mises au point.

Nous ne voulons pas prétendre que cet effort d'éducation ait toujours été bien compris et soutenu et que des masses nombreuses de travailleurs aient profité des possibilités qui leur sont offertes. Les résultats sont variables suivant les régions, suivant le dynamisme aussi des animateurs des collèges du travail. Il faut compter avec la fatigue du métier, l'apathie de beaucoup, la redoutable concurrence du sport, du cinéma, de la radio, même de l'action politique qui offrent des distractions ou des activités plus attrayantes et moins pénibles, mais dans l'ensemble les résultats sont encourageants et montrent la persistance du désir d'apprendre dans les masses.

C'est une tâche délicate et de longue haleine qui ne pourra être menée à bien que par un travail en équipe et par la collaboration de tous les syndicats et des unions, mais travail urgent si l'on pense aux problèmes qui sollicitent actuellement l'attention de tous les travailleurs, mais particulièrement de ceux qui ont une responsabilité quelconque dans une organisation. Quand on songe que le programme d'action immédiate de notre mouvement syndical comporte, en effet: L'harmonisation du coût de la vie et des salaires avec le redoutable problème des changes; les nationalisations industrialisées, avec l'examen des résultats obtenus dans les tentatives faites jusqu'ici; la mise sur pied de conventions collectives nationales; la cogestion des entreprises avec les problèmes connexes du rôle des comités et de la formation des délégués ouvriers à ces comités; le fonctionnement et le développement des services de sécurité sociale; les problèmes de la reconstruction; la question du logement ouvrier.

On se rendra compte que le militant 1949 doit être un homme bien informé. On attend de lui qu'il connaisse et sache interpréter des statistiques, des rapports d'assemblées générales, des textes juridiques, des projets de lois, des débats parlementaires, des ouvrages d'économie ou d'histoire, car tout cela lui sera nécessaire dans les discussions qu'il aura à soutenir. Qu'il sorte d'une école ou se soit formé lui-même, peu nous importe pourvu qu'il possède intelligence et caractère. Est-il besoin de dire que de tels militants ne s'improvisent pas et qu'il leur faut avoir une culture préalable, non point

de vaines élégances académiques, mais le maniement correct de leur langue et la compréhension exacte des mots.

Le Centre d'éducation ouvrière reconstitué s'y emploie, mais il ne peut rien sans la confiance des organisations syndicales et la volonté des intéressés. C'est dans l'esprit de chaque syndiqué que doit naître d'abord le désir d'apprendre, il faut qu'il se débarrasse de cette fausse honte qui l'empêche de retourner à l'école. Non, il ne retourne pas à l'école, il vient seulement travailler avec d'autres syndiqués pour se mieux préparer aux responsabilités de producteur, d'homme et de citoyen qui l'attendent et auxquelles il n'échappera pas. On n'a jamais fini d'apprendre et il n'y a nulle honte à avouer son ignorance.

Il faut que, retournant à la tradition de nos meilleurs militants, les travailleurs reprennent l'habitude des lectures sérieuses et des discussions ordonnées, qu'ils perdent le goût des formules faciles, des slogans de propagande, des affirmations sans preuve, des phrases toutes faites dont le ronron dispense de penser. Les orateurs les plus écoutés et les plus applaudis ne sont pas toujours ceux dont les discours sont les plus nourris et les raisons les plus pertinentes et s'il est vrai que le peuple français, comme on le prétend, a le don naturel de l'éloquence, on peut légitimement souhaiter qu'il ne s'y abandonne pas jusqu'à la déraison et ne remplace pas le goût des idées claires par celui des mots sonores.

Le cercle syndicaliste d'études

Son rôle — Ses moyens — Ses buts

Par *Claude Berger*

Le but de l'éducation ouvrière doit être avant tout un but pratique, nous dirions même dynamique: l'émancipation de la classe ouvrière. L'histoire des dernières années nous apprend qu'il ne suffit pas de briser le régime de la sacro-sainte propriété privée pour que, du même coup, les travailleurs soient réellement libérés. Il ne vaut vraiment pas la peine de lutter contre le capitalisme et son régime inhumain pour tomber, en fin de compte, sous le régime policier et bureaucratique d'un état tout puissant dirigé par une poignée d'hommes autoritaires qui font la pluie et le beau temps.

Ces enseignements de l'histoire contemporaine ne peuvent que confirmer l'importance d'une éducation ouvrière réelle et affermir notre conviction que sans elle il n'y aura jamais d'émancipation véritable des travailleurs. Et l'histoire contemporaine nous apprend encore que la vraie éducation ouvrière ne doit pas se borner à enseigner des doctrines toutes faites, dictées par des hommes « infallibles », que son idéal ne peut pas être l'écolier qui récite son catéchisme, mais le travailleur qui sait penser par lui-même. Sur ce point, nous sommes parfaitement d'ac-